

Infos cours particuliers

Par **inpimen**, le **02/02/2018** à **11:49**

Bonjour à tous,

Ma demande est atypique et d'avance je m'excuse si elle "hors contexte", mais je suis certains que ceux qui ont fait du droit par passion me comprendrons.

J'ai 50 ans et suis TOTALEMENT passionné de droit même si la vie à fait que j'ai pas eu l'opportunité de faire d'études en ce sens ni faire une capacité et c'est le seul grand regret de ma vie.

Je veux quelques heures par mois prendre des cours non pas pour apprendre le cursus, mais uniquement pour alimenter mon envie d'apprendre seul ce que je fais plutôt bien (mais souvent j'ai du mal forcément n'ayant jamais étudié la méthodologie du droit).

Que me conseillez vous comme voie pour trouver des étudiants (rémunérés évidemment comme job étudiant)?.

Me débrouiller pour faire placarder mon annonce sur le mur spécialement dédié à l'intérieur d'une fac? poser une vraie petite annonce sur le net mais sur quel site ? (le bon coin me paraît inapproprié)... passer par un BDE ?

En vous remerciant 1000 fois pour vos pistes et votre attention.

PS: je ne veux pas payer un pro ou passer par ACADOMIA ou autre car 1/ trop cher 2/ mes questions sont atypiques face à ma question du moment et n'on rien à voir avec un cursus ou un cycle d'étude suivi.

Par **Lorella**, le **02/02/2018** à **12:48**

Avez vous essayé les MOOCs ?

Regardez sur la plate-forme FUN (France Université Numérique).

Lorsque la session démarre, les cours sont accessibles 24/24 et 7/7. Vous avez des vidéos, des fiches, des QCM et un examen final avec aussi un forum de discussion.

<https://www.fun-mooc.fr/>

Par **inpimen**, le **02/02/2018** à **13:05**

Bonjour Lorella,

Merci pour votre réponse c'est gentil.

Mais en fait je cherche uniquement une réponse à une question de temps en temps du genre "un opérateur téléphonique me demande une somme abusive", je fais mes recherches pour voir ce qu'il a droit ou pas de faire, comment trouver quel article lui opposer etc etc) et ça c'est au coup par coup et seulement au moment où j'ai besoin (encore une fois je ne souhaite pas l'aide d'un étudiant pour se substituer aux conseils d'un avocat mais juste m'aider à trouver la façon de chercher les renseignements pour que moi je puisse finaliser seul mes recherches) Donc pour cela je ne vois que l'option d'une heure de cours avec un étudiant comme d'autres prennent des cours d'anglais ou de musique.

c'est pour ça que je souhaite déposer une annonce pour trouver un étudiant en droit qui pourrait m'aider quand j'ai besoin occasionnellement.

Merci à vous, merci à tous

Par **Lorella**, le **02/02/2018** à **16:00**

Si c'est pour répondre à des questions sur votre quotidien, des cours de droit ne sont pas adaptés.

Vous avez des sites qui vous donnent des informations. Je pense à Ooreka, INC (institut national de la consommation) et bien sûr service-public.

Par **Isidore Beautrelet**, le **03/02/2018** à **08:23**

Bonjour

Je rejoins Lorella. Il y a aussi Juristudiant [smile4]

Par **Xdrv**, le **03/02/2018** à **10:23**

Bonjour Inpimen,

Tout d'abord bravo pour votre démarche !

Pour ma part je pense que si c'est pour découvrir la matière et trouver quelques réponses ponctuelles, vous pouvez acheter un Code et chercher la réponse par vous-même dans la mesure où c'est pour votre culture personnelle. Si vous faites ceci je vous conseille d'acheter un Code civil et un Code de la consommation qui couvriront à eux deux 90% des questions que vous pourrez vous poser. Je trouve ça intéressant et ça permet de vous familiariser avec le langage juridique, etc

Par **Lorella**, le **03/02/2018** à **11:52**

Bonjour Marcu

Ne rien connaître en droit et se plonger dans un Code c'est plutôt abrupte comme démarche.

Des ouvrages grand public sont plus adaptés.

Impimem peut venir bien sûr sur Juristudiant poser des questions s'il ne comprend pas des textes.

Il y a aussi Le Particulier <http://leparticulier.lefigaro.fr/>

Que choisir <https://www.quechoisir.org/>